



MINISTÈRE  
DES ARMÉES

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Bientôt 16 ans ?

# PENSEZ AU RECENSEMENT !

## Pour qui ?

Tous les Français âgés de 16 ans

C'est  
obligatoire!

## Pourquoi ?

Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

## Comment ?

Rendez-vous en mairie ou  
sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Toutes les informations ici



INSTAGRAM  
[@armees.jeunesse](https://www.instagram.com/armees.jeunesse)

LINKEDIN  
Direction du service national  
et de la jeunesse

X  
[@DSNJeunesse](https://twitter.com/DSNJeunesse)

YOUTUBE  
[@SGArmees](https://www.youtube.com/SGArmees)

